

## Compte-rendu du conseil de l'ED du 3 Juin 2014

**Membres présents :** Sonia Asseum, Bechet Frédéric, Daniel Marc, Lapébie Julie, Lebon Frédéric, Liandrat Jacques, Ouladsine Mustapha, Pinaton Jacques, Talbot Jean-Marc, Troubetzkoy Serge.

**Invité :** Los Jérôme.

**Membres excusés :** Briet Philippe, Caullery Florian, Fortier Jérôme, Ghendrih Philippe, Hubert Pascal, Mathieu Pierre, Muller Christophe, Ralivola Liva, Rodier François, Torrèsani Bruno.

### 1. Informations générales

L'ED a déménagé à Saint-Charles, les nouveaux locaux se trouvent dans le bât. 7, au 1er étage.

La journée Pi a été organisée le 14 mars. Cela a été une bonne expérience, bons exposés d'invités, bonne participation des étudiants en maths. La projection du film "pourquoi j'ai toujours détesté les mathématiques" a été un succès et a attiré beaucoup de monde.

### 2. Le point sur le suivi des thèses.

Conformément à ce qui avait été décidé un suivi individuel a été organisé pour les étudiants de 4ème année. S'en sont chargés : S. Troubetzkoy et S. Ballet pour l'ex-IML, T. Gallouet et H. Short pour l'ex-LATP, M. Daniel et N. Creignou pour le LIF et le LSIS-info, M. Ouladsine et J.-C. Hennet pour l'automatique. Cela s'est bien passé à de rares exceptions près. Les cas difficiles auraient dû être repérés en amont, d'où l'importance du suivi de thèse en seconde année. Pour les autres cela a été l'occasion d'aider les doctorants à avoir des plannings plus adaptés pour arriver jusqu'à la soutenance.

Le suivi de thèse en seconde année : programmé le 10 juin au LIF, le 12 juin au LSIS. A l'I2M chacun des cinq groupes est en charge d'organiser les suivis qui le concerne. Pour le groupe Analyse Appliquée c'est prévu le 25 juin,

### 3. Information sur la formation doctorale

Nous rappelons que lors des prochaines inscriptions les doctorants devront mettre sur papier libre la liste des formations suivies l'année précédente et celles envisagées pour l'année à venir. Selon nos discussions précédentes la formation devrait être de l'ordre de 100H au total, équitablement réparties sur 3 ans (sauf pour les salariés et les étudiants

en co-tutelle). C'est en accord avec ce que le collège doctoral recommande pour les doctorants sous contrat (avec le ministère), à savoir au total 92 h de formation non disciplinaire (correspondant au volume horaire du CIPE) et 50 h de formation disciplinaire .

Il est rappelé que tous les cours de M2 (y compris master pro et dernière année d'école d'ingénieur) sont ouverts et recommandés aux doctorants et peuvent de ce fait porter l'intitulé "cours de M2 et cours de l'ED". L'ED permettra dans chaque M2R l'ouverture d'un cours supplémentaire, les heures de service seront alors décomptées au titre de l'ED.

#### 4. **Budget et point sur l'aide à la formation doctorale et à la mobilité.**

Le budget est de 22 100 euros (75% de la dotation du quadriennal précédent). Pour l'instant les dépenses se montent à environ 11 000 euros, dont 3 000 euros au titre de la formation doctorale.

Formation doctorale : une demande pour une école (500), sinon pour les doctorants 200 euros par doctorant qui en fait la demande (assez peu de demandes pour l'instant). La procédure est rappelée en détail sur la page web et il est demandé aux doctorants de s'y conformer.

#### 5. **Le point sur les appels d'offres**

**DGA (février 2014) :** une seule demande émanant de notre ED (LIF, F. Béchet). Il y aura 8 contrats en tout (4 DGA et 4 AMU). Au total 30 demandes ont été déposées, pré-sélection de 16 demandes, puis de 8 fin mars. L'avis favorable de la DGA s'avère impératif pour le passage du premier filtre. La demande du LIF est acceptée, un candidat devait être proposé en mai. Cependant F. Béchet n'a pas trouvé de candidat européen dans les délais.

**Région, Emplois jeunes doctorants (mars 2014) :** la demande LIF (L. Ralaivola, C. Capponi) a été retenue.

**AMIDEX (Mai 2014) :** une demande émanait de notre ED (I2M, F. Hamel). Au total 55 demandes, 36 ont été indiquées comme prioritaires par le collège doctoral (dont la nôtre), 20 demandes vont être retenues par un comité d'experts. *Après la réunion nous avons appris que 27 demandes avaient été retenues, dont celle de Hamel.*

**Contrats inter-ED (Mai 2014) :** nous avons une demande à titre principal (Pardoux-Knopp), quatre demandes à titre secondaire - ED62-ED184 : Rocchi/Baudot - ED352-ED184 : Le Brun/Dupé - ED352-ED184 : Morel/Anthoine - ED356-ED184 : Crocco/Briend. Chaque ED devait faire remonter au collège deux demandes faites à titre principal, seules ces demandes ont été considérées. La demande Pardoux-Knopp a passé ce premier filtre, elle a au final été écartée car les deux partenaires étaient membres du même laboratoire. Pierre Mathieu représentait l'ED à cette réunion (le 26 mai). Le caractère réellement inter-disciplinaire est essentiel.

**Actions de coopération internationale (juin 2014) :** appel reçu le 15 mai pour une date limite le 16 mai, finalement reportée mi-juin. Appel un peu flou, pas de propositions à ce jour.

**Labex (juin 2014) :** 2 bourses (pour mémoire - 2012-2013 : 1 bourse - 2013-2014 : 4 bourses) Date limite de dépôt des dossiers le 15 juin, réunion de classement le 18 juin.

**AMU (juin 2014) :** nous disposerons cette année de 7 contrats doctoraux (chiffre établi en faisant la moyenne de ce que nous avons eu lors du quadriennal précédent). Ce sera également 7 pour les deux années suivantes 2015 et 2016. Il y aura un contingent président. Date limite de dépôt des dossiers à l'ED 26 juin, classement des labos pour le 30 juin, conseil de l'ED le 2 juillet. Toute la procédure est rappelée sur la page web.

## 6. Prix de thèse

Nous devons faire remonter à la présidence au plus deux dossiers, un pour les maths, un pour l'info, avec un argumentaire. Une seule proposition a été reçue : la candidature de E. Morvant (LIF). Au vu de la qualité scientifique du dossier il est décidé à l'unanimité de transmettre ce dossier à la présidence, l'ED rédigera un argumentaire.

## 7. Questions diverses

– Nouvelles procédures pour les inscriptions en thèse mise en place par la DRV (on en saura plus le 5 juin). Il est rappelé que toute inscription en 1ère année sera désormais soumise à un entretien avec un des responsables de l'ED (prises de rdv assurées par Sonia). Un des membres du conseil demande à ce que soit précisé sur la page web que les étudiants doivent s'inscrire tous les ans, une continuité dans les inscriptions est nécessaire pour la soutenance.

- Procédure de demande de soutenance. En ce qui concerne l'accord préalable de l'ED cela se passe de mieux en mieux. Pour rappel la procédure et les règles appliquées sont détaillées sur la page web. Visiblement certains encadrants ne sont pas encore au courant. En revanche cela se passe moins bien au niveau de la scolarité, les encadrants oubliant souvent de mentionner la date et le lieu de la soutenance et de fournir les CV demandés.  
M. Ouladsine se plaint des délais requis qui ne sont pas raisonnables. Il demande à ce que ce point soit soulevé au niveau du collège doctoral. La signature du VPR allonge les délais considérablement, une délégation de signature aux directeurs d'ED ne pourrait-elle pas être envisagée? *Après le conseil, lors d'une réunion avec la DRV il a été clairement dit que ce n'était pas envisageable et qu'il appartenait le cas échéant aux ED de reporter la date de soutenance si nécessaire.*
- Information reçue après le conseil : les représentants doctorants du LSIS, Rabah Messouci et Ali Oulhaci, sont remplacés par Radhia Gaddouri et Lama El Sarraj.